

MISE EN PLACE DU PLAN DE PREVENTION SIMPLIFIÉ « BIG MEN »

(Décret du 24 Janvier 2003)

** chantiers de manutention & distribution, avec/sans Grutage, et/ou utilisation de chariot élévateur*

N° de DEVIS :

NOM DU CLIENT :

LIEU D'INTERVENTION :

QUANTITE DE PERSONNELS BIG MEN :

PLAN DE PRÉVENTION SIMPLIFIÉ

LES PHASES & DÉROULEMENTS	E.E	E.U	RISQUES IDENTIFIÉS	MOYENS UTILISÉS	MESURES PRÉVENTIVES
LA CIRCULATION DES ENGIN ET ACCÈS AU CHANTIER			Choc ou collision avec véhicules et engins, écrasement. Stationnement gênant interdisant accès pompiers.	Tous types de véhicules	Véhicules avec contrôle technique et VGP à jour - Respect du plan de circulation Client, du Code de la route et des consignes de sécurité. Pas de véhicule stationné sans chauffeur à proximité d'une voie accès pompiers.
OPERATIONS DE CHARGEMENTS ET DECHARGEMENTS ROULAGE ET MANUTENTION DU MATERIEL			Renversement de charges, écrasement, collision Pathologie articulaire, entorse, lumbago, foulures.	HAYON ELEVATEUR, TRANSPALETTE MANUEL, DIABLE, DOLLIE. CHARIOT ÉLEVATEUR, PONT ROULANT	Balisage de la zone d'opération – Personnel extérieur interdit - Vérification des accrochages et maintien des charges. - Adéquation du matériel aux dimensions et aux charges - Port des EPI – Personnel formé et apte médicalement - Chargement et déchargement sous contrôle du chef d'équipe - Respect des consignes générales de sécurité - Matériels de manutentions vérifiés et conformes - Eclairage de la zone d'opération si besoin - Travailleur isolé interdit - Privilégier les moyens mécaniques
CIRCULATION DES PIÉTONS SUR LE CHANTIER			Chutes d'objets sur personnel, chute de plain-pied Chocs ou heurts avec véhicules et engins.	PERSONNELS - VEHICULES & ENGIN	Port des EPI- Dégagement la zone de travail - Eclairage des zones de travail (si besoin) - Pas de personnel travaillant seul - Balisage de la zone de manutention - Respect des consignes de Sécurité
GRUTAGE / LEVAGE			Chute de charges, écrasement, projection de matériels, collision, chocs , coupures, Renversement de l'engin de levage Ruptures accessoires et chute de la charge Heurts avec le portique et accessoires mobiles, écrasement par chute de la charge , Chutes d'accessoires	GRUES, PIED DE PORTIQUES, CHARIOT A POTENCE, HAYON ELEVATEUR, TRANSPALETTE SICEAUX, ROLL A LIFT, GERBEUR ELECTRIQUE	Balisage de la zone d'opération et affichage des consignes de sécurité. Aucune personne étrangère au personnel BIG MEN ne sera admise dans la zone d'opération durant cette phase. Respect des consignes et du plan de prévention. Mettre en place les moyens d'accroche et/ou de calage pour éviter tout risque de basculement. L'accroche doit être sécurisée à 100% (Formation en hauteur). Les résistances des sols doivent être communiquées par le client. Respect des distances minimales de sécurité électrique - VGP Matériels et engins. Les élingues, chaînes et tout autre accessoire de manutention auront été contrôlés et vérifiés. Le chef d'équipe sera le seul responsable et coordonnateur durant la manutention et les phases de levage de charge. Personnel BIG MEN formé (CACES) et reconnu apte. Dégagement de l'aire de manutention - Port des EPI dont gants et casque obligatoires. Port du gilet réfléchissant si nécessaire. Eclairage de la zone de travail si besoin. Personnel BIG MEN équipé de moyen de communication radio. Adéquation du matériel aux dimensions et aux charges - Avant toute manutention, vérifier que la charge est correctement maintenue et accrochée.
PORTAGE DE MATERIELS			Pathologie articulaire, entorse, lumbago, foulures, coincement, écrasement de membre.	MANUTENTIONNAIRES - MATERIEL CLIENT	Port des EPI et des vêtements adaptés - Personnel formé aux gestes et postures - Toujours privilégier les moyens mécaniques - Aptitude médicale du personnel - Zone de travail balisée - Respect des consignes générales du Chef d'équipe
UTILISATION DU CHARIOT ÉLEVATEUR			Renversement du chariot. Renversement de charges. Ecrasement, heurt.	CHARIOT TELESCOPIQUE, FRONTALE,LATERALE, A POTENCE, MONTE CHARGE LEVE GAINÉ PIANO PLAN	Balisage de la zone d'opération et affichage des consignes de sécurité Toute personne étrangère au personnel BIG MEN ne sera admise dans la zone d'opération, durant cette phase. Respect des consignes et du plan de prévention - Mettre en place les moyens d'accroche et ou de calage pour éviter tout risque de basculement - L'accroche doit être sécurisée à 100%.- Les résistances des sols doivent être communiquées par le client - Matériels et engins de manutentions conformes - Les élingues, chaînes et tout autres accessoires de manutention contrôlés et vérifiés . Le Chef d'Equipe sera le seul responsable et coordonnateur durant la manutention et les phases de levage de charge - Personnel BIG MEN formé (CACES) et reconnu apte médicalement.Dégagement des aires de manutention - Port des EPI dont gants et casque obligatoire. Port du gilet réfléchissant - Eclairage de la zone de travail si besoin. Personnel BIG MEN équipé de moyen de communication radio - Pas de travailleur isolé. Adéquation du matériel aux dimensions et aux charges. Avant toutes manutentions, levages, vérifier que la charge est correctement maintenue et accrochée

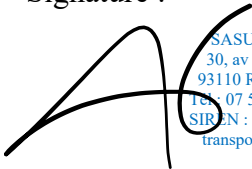
UTILISATION DU CHARIOT ÉLEVATEUR		Ecrasement, chocs, blessures diverses, Chutes de plain-pied, Chocs ou heurts avec véhicules et engins, ...	MATERIELS DE MANUTENTION (PALETES, MADRIERS, TOLES, PLAQUES ISOREL...)	Port des EPI et vêtements adaptés (chaussures de sécurité, gants de manutention, gilet réfléchissant si besoin) - Balisages des zones de travail - Eclairage des aires de manutention si besoin - Pas de travailleur isolé - Respect des consignes de sécurité
UTILISATION D'OUTILLAGES PORTATIFS		Brûlures par projection , Electrification , électrocution , Blessure par projection de matière , Blessure par dysfonctionnement du matériel , Pathologies auditives diverses , Troubles musculosquelettiques	PERCEUSES, MEULEUSES, PERFORATEUR, DISQUEUSES, VISSEUSE, BOULONNEUSE, SCIE SABRE	Port des EPI et vêtements adaptés (casque anti bruit, lunettes de protection oculaire, masque anti poussière) - Mise en place du permis feu si nécessaire - Zone de travail balisée si nécessaire. - Matériels conformes et adaptés.
MANUTENTION AU VERINS		Ecrasement, chocs, coincement, blessures diverses,	VERINS HYDRAULIQUES	Port des EPI et vêtements adaptés - Equipements de travail contrôlés et conformes à la réglementation - Eclairage des aires de manutention si besoin - Aucune partie du corps sous la charge (mains, pieds...) - Suite aux levages, utiliser des cales adaptées pour maintien de la charge si défaillance mécanique et / ou hydraulique. - Levage et pose de la charge sous le commandement du Chef d'équipe.
REPLI DU MATERIEL – RANGEMENT DE LA ZONE DE TRAVAIL		Chutes de plein pied , écrasements, chocs, coincements	PERSONNE PHYSIQUE – MATERIELS CLIENT – MATERIELS DE MANUTENTION	Port des EPI et vêtements adaptés Respect des méthodes de rangements sous contrôle du chef d'équipe. Eclairage si besoin – Travailleur isolé interdit.
TRAVAUX D'ORDRE ELECTRIQUE		Brûlures, électrification, électrocution	CONNEXION DECONNEXION MACHINES, MATERIELS, ARMOIRES ELECTRIQUE	Posséder une aptitude médicale aux travaux à réaliser, Port des EPI et vêtements adaptés.(écran facial de protection, gants d'électricien classe 0 – jusqu'à 1000 volts) - posséder un VAT (vérificateur d'absence de tension)- outillage d'électricien isolé - cadenas de consignation - Posséder l'habilitation électrique adaptée et conforme aux travaux à réaliser- Travailleur isolé interdit.
RISQUES GENERES PAR LE CHANTIER SUR L'ENVIRONNEMENT		Décaissage, déconditionnement. Véhicule en stationnement, Dysfonctionnement, fuite outillages	EMBALLAGES DIVERS (BOIS, CARTONS, PLASTIQUES, METAL) FUIITE ACCIDENTELLE MATERIEL, POIDS LOURDS, ENGINS DE MANUTENTION	Evacuation des déchets d'emballages sur site par BIG MEN pour traitement interne et évacuation sur sites spécialisés - Nettoyage des zones d'opérations - Nettoyage des sols en cas de fuite à l'aide du kit absorbant.
AUTRE RISQUE SPECIFIQUE		Mesures de prévention face aux virus et autres maladies infectieuses	GEL HYDROALCOOLIQUE, MASQUE, VACCIN	Respecter les distanciations sociales définies - saluer à distance - Eviter absolument les rassemblements et regroupements - Respecter les consignes données ou affichées - Porter le masque de protection en permanence -Se laver les mains aussi souvent que possible à l'eau et au savon pendant 30 secondes, séchage avec un essuie-main à usage unique à jeter dans la poubelle appropriée -Nettoyer votre matériel et équipement de travail.

RESPONSABLE CLIENT
Nom, prénom :

Signature :

Représentant de la société BIG MEN
Nom, prénom : JEANLYS Grégory

Signature :



BIG MEN
SASU au capital de 11111 €
30, av du Général de Gaulle
93110 Rosny-Sous-Bois, France
Tel : 07 53 08 73 59 - APE : 49.41A
SIREN : 944376896 – RCS Bobigny
transport.logistique@bigmen.fr
www.bigmen.fr

Au travers de ce document chaque salarié de l’Entreprise :
Atteste avoir pris connaissance du contenu du Plan de Prévention
S’engage à respecter les mesures de prévention et de protection mises en œuvre dans le cadre du Plan de Prévention

Noms et Signatures de l’équipe :

-
-
-
-
-

Nom et signature du Chef d’équipe :

-